

**Elaboration d'un modèle de développement de
la qualité de l'éducation non formelle**

Analyse de l'existant

Rapport provisoire

Roukia Sairi
Octobre 2009

Sommaire

I- le contexte de l'éducation non formelle au Maroc	3
Définition	3
La cible de l'école de la deuxième chance	5
Stratégie de faire faire	9
Politique nationale	13
Le concept de la qualité	15
Quelle qualité dans les écoles de la deuxième chance	19
Finalités	19
Référentiel de la formation	20
Les programmes	23
La mise en œuvre des programmes	25
Le recrutement des apprenants	25
La constitution des classes	26
Horaires et rythmes scolaires	27
Animation des cours	29
Evaluation des acquis	30
Le suivi	30
Les résultats	33
Les ressources des programmes ENF	36
Les ressources humaines	36
Les ressources financière	37
Conclusion	39

I- le contexte de l'éducation non formelle au Maroc

L'histoire de l'éducation non formelle au Maroc a débuté depuis plus d'une douzaine d'années. Suite à un rapport sur l'état de la scolarisation au Maroc est qui a fait état de 3 millions d'enfants en âge d'obligation scolaire mais qui ne sont pas scolarisés. Le système éducatif formel national n'a pas pu relever le défi de la généralisation de l'éducation primaire. Les raisons sont multiples et les mesures prises ont été diverses.

Toutefois, les enfants en âge de scolarisation ne sont pas tous inoccupés. Les taux des enfants qui sont actifs dans l'agriculture, l'artisanat ou l'économie non formelle sont très importants, ils dépassent dans certaines régions les 25%. Pour ces enfants et ceux qui pour une raison sociale ou affective ne peuvent se rendre à l'école il fallait créer un autre système éducatif qui s'adapte à leur conditions de vie et répond à leurs besoins. L'école formelle standard et uniforme n'est pas intégrative de ces catégories d'enfants dont l'approche nécessite flexibilité, ajustement et innovation.

1- Définition

Le concept de l'éducation non formelle, tel qu'il est utilisé au niveau national reste spécifique aux programmes qui ciblent les enfants. Il se situe dans un contexte assez restreints par rapport à la définition de **l'UNESCO** qui considère l'éducation non formelle comme étant « toute activité éducative organisée et durable qui ne correspond pas exactement à la définition de l'enseignement formel. L'éducation non formelle peut donc être dispensée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'établissements éducatifs et s'adresser à des personnes de tout âge ». ¹

La définition adoptée par la stratégie nationale de l'éducation non formelle est celle de **l'International Encyclopédia of Education** qui stipule que l'ENF est « toute activité d'éducation organisée et systématique, exécutée à l'extérieur du cadre du système scolaire formel pour fournir un type d'apprentissage choisi, à des sous groupes particuliers de la population ». ²

Bien que cette définition de l'éducation non formelle reste ouverte aux différentes catégories de la population indépendamment de leurs âges, l'éducation non formelle au Maroc est spécifique aux enfants âgés de 8 à 16ans. Dans le même document de la stratégie nationale, on précise que « Cette éducation a pour objectif d'offrir une deuxième chance aux enfants non scolarisés ou déscolarisés qui sont encore sous l'obligation scolaire et qui pour des raisons diverses, n'ont pu bénéficier du système scolaire formel. » ³

la charte nationale de l'éducation définit l'éducation non formelle comme un projet de société limité dans le temps « un programme national intégral destiné à l'attention des catégories de jeunes

¹ Rapport mondiale de suivi de l'éducation pour Tous 2006 - UNESCO

² Stratégie de l'ENF - SEAENF

³ Stratégie de l'ENF - SEAENF

non scolarisés et analphabètes, âgés de 8 à 16 ans, mis en œuvre pour assurer leur alphabétisation, avant la fin de la décennie nationale de l'éducation et de la formation »⁴

Ainsi définie dans la charte, l'ENF est conçue pour être un remède aux problèmes de déscolarisation et non scolarisation des enfants sous obligation scolaire. C'est un système éducatif mis en place en parallèle du système scolaire formel pour « repêcher » ceux qui n'ont pas pu y accéder et les y insérer après une période de préparation ou de mise à niveau. « Cette opération doit viser l'acquisition par ces jeunes des connaissances nécessaires et leur offrir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles d'éducation-formation, en mettant en place les passerelles qui leur permettent l'accès à ces cycles»⁵

La direction de l'éducation non formelle a développé sa vision, ses orientations, ses programmes et manuels éducatif dans la perspective cadrée par la charte de l'éducation et la formation et la stratégie nationale de l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Cependant, les réalisations de la DENF semblent être méconnues dans l'environnement éducatif marocain et la confusion persiste quant au résultat du programme de l'éducation non formelle ou le profil du sortant. Dans son rapport édité en 2008 « Etat et perspectives du système de l'éducation et la formation » **le conseil supérieur de l'enseignement** qualifie l'éducation non formelle de programme de lutte contre l'analphabétisme des enfants. « Puisque l'analphabétisme est intergénérationnel, la lutte contre ce fléau social prend Deux formes :

- On se préoccupe d'abord des enfants non scolarisés ou ayant quitté l'école avant la maîtrise de la lecture et l'écriture. **Un programme d'alphabétisation** dit « Education non formelle » est conçu pour cette tranche ;
- Des programmes de lutte contre l'analphabétisme destinés aux différentes catégories des adultes analphabètes. »

En fait le programme de l'éducation non formelle tel qu'il est présenté dans le document du curriculum de l'ENF n'est autre qu'une formule adaptée au contexte marocain du système d'éducation primaire non formelle à temps partiel. Conçu par l'Institut indien d'éducation à Pune,dans le cadre d'un projet recherche – action. Ce programme a débuté en 1979 avec trois classes pilotes à horaire réduit (deux heures par jour le soir, 300 jours par an) pour des enfants non scolarisés ou ayant abandonné l'école prématurément, âgés de 9 à 13 ans. La formule a connu son apogée au Bangladesh suite à une recommandation de la banque mondiale en 1984 qui a incité le gouvernement à faire appel aux ONG du pays pour la généralisation du programme en faveur des familles indigentes. Elle a été introduite au Maroc en 1997 dans le cadre de l'approche curative du fléau de la déscolarisation et la non scolarisation des enfants.

Certes, la stratégie de l'éducation non formelle repose sur la flexibilité l'adaptation et l'encouragement des expériences novatrices, cependant, le référentiel du programme est commun à toutes les initiatives. L'ONG développe son programme dans le respect des spécificités locales pour répondre à des besoins particuliers de sa cible, limite la durée de son intervention à une deux ou trois années du programme, mais elle est dans l'obligation de se conformer aux orientations et aux résultats du programme national qui se traduisent en compétences disciplinaires, intellectuelles et psychosociales requises à chacun des trois niveaux du programme de l'éducation non formelle.

⁴ Charte Nationale de l'éducation- COSEF
⁵

Hors la confusion concernant les résultats attendus de l'éducation dans les classes de la deuxième chance persiste aussi au niveau des opérateurs. Un besoin tangible d'information de clarification et de concertation a été identifié lors des ateliers organisés dans les délégations concernées par notre projet et révélé par les études initiées par le département : Etude pour le renforcement des capacités des ONG et l'Etude sur le rendement.

2- La cible de l'école de la deuxième chance

Au Maroc, le nombre des enfants non scolarisés et déscolarisés n'a pas cessé d'évoluer à la baisse depuis le milieu des années 90. En 1996, le nombre des enfants en âge de scolarisation qui ne sont pas dans les écoles a été estimé à plus de 3 millions d'enfants. En 2000 cette estimation a été revue à la baisse, on ne ciblait plus que 2 millions d'enfants. Le recensement général de la population en 2004 a révélé que le nombre total des enfants non scolarisés et déscolarisés âgés de 9 à 15 ans s'élève à 1.018.081 enfants, ce qui représente 22,8% du total de la population du même âge.

Le phénomène au niveau international ne concerne pas les pays MENA qui sont à un niveau de développement similaire et comparable à celui du Maroc. Il est particulièrement répandu en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest qui abritent Sept sur dix du total des 172 millions d'enfants qui demeurent exclus de l'école à travers le monde. La pauvreté et la marginalisation sont les premières causes d'exclusion. Les ménages des communautés rurales ou isolées et les enfants des taudis urbains ont un moindre accès à l'éducation.

La répartition des concernés au niveau national n'échappe pas à la règle internationale, les enfants hors système sont à 78% des ruraux et à prédominance féminine 60%. Les enfants qui n'ont jamais été scolarisés représentent 54,6% du total des enfants marocains qui sont âgés de 9 à 15 ans et qui ne sont pas à l'école. ⁶

Les Etudes réalisées en 2002 sur le travail des enfants au Maroc élucident en partie le phénomène de la déscolarisation et la non scolarisation et établie la corrélation entre le travail des enfants et la non scolarisation « En croisant le niveau scolaire, la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence, on enregistre presque **60%** d'enfants au travail n'ayant aucun niveau scolaire dont **90%** sont des aides familiaux. Les enfants ayant le niveau primaire représentent environ 35% dont les 3/4 sont des aides familiaux et le reste des apprentis et salariés. Dans le milieu rural, le statut d'aide familial est plus prépondérant avec une tendance plus féminine. La situation est inversée dans le milieu urbain: les apprentis et salariés sont plus fréquents avec une tendance plus féminine pour le salariat et masculine pour le travail indépendant. »⁷

Le phénomène de la non scolarisation et de la déscolarisation au Maroc est essentiellement rural lié au travail des enfants. La pauvreté et le besoin d'une main d'œuvre importante pour assurer les travaux exigés par une agriculture intensive dans les zones irriguées ont amené les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école ou de l'en retirer aux premières années du primaire. L'investissement dans la scolarisation des enfants n'est plus rentable; décrocher des diplômes universitaires a cessé d'être un moyen d'ascension sociale. Préférant une rentabilité immédiate, les enfants ruraux filles et garçons sont mis au travail à un âge très précoce, 19% des enfants actifs ont moins de 9 ans.

6

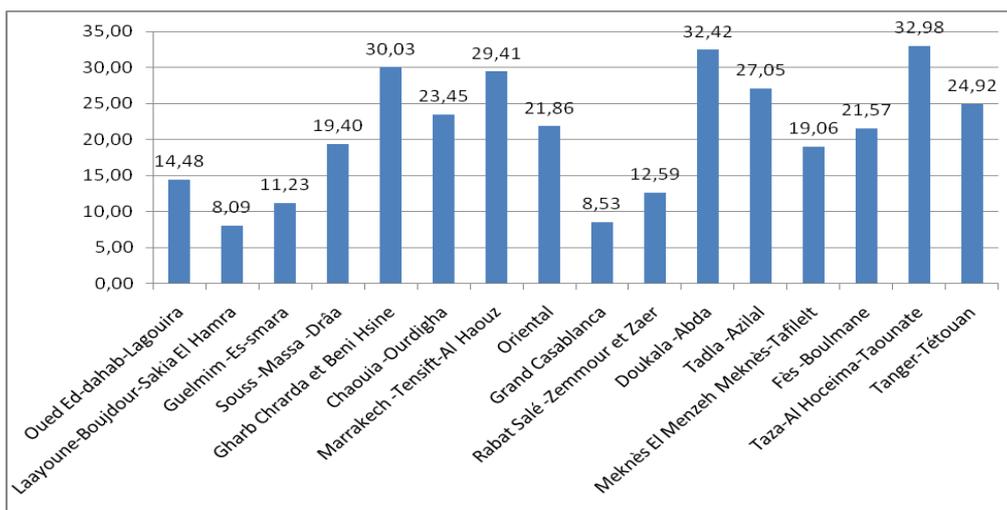
7 L. Baghagha – Comprendre le Travail des Enfants au Maroc: Aspects statistiques - Projet UCW -UNICEF - Banque Mondiale - BIT/IPEC novembre, 2002

⁸Le secteur de l'agriculture à lui tout seul emploie 84% des enfants au travail. Les filles domestiques dans leur écrasante majorité sont des migrantes rurales, analphabètes ou de niveaux scolaires très faibles. Elles sont âgées entre 7 et 15 ans.

Le travail des enfants dans le secteur non formel qui est un phénomène de zone urbaine et périurbaine est aussi étroitement lié à l'urbanisation rapide des villes consécutive de l'émigration rurale massive. Dans le secteur de l'artisanat traditionnel dont une part importante est rurale les enfants commencent à travailler à un âge précoce avec une concentration dans la tranche entre 13 et 14 ans. Au sein d'une filière telle que le tapis, 97% des filles ne sont pas scolarisées et la moitié n'est jamais allée à l'école.⁹

Les disparités des niveaux de développement socio économique entre le rural et l'urbain expliquent la prédominance du phénomène dans les régions à caractère rural. La répartition des enfants non scolarisés et déscolarisés révèle de grandes différences entre les régions. Le taux des enfants en âge de scolarisation et qui se trouvent en dehors du système scolaire est de 8,53% dans le grand Casablanca, dans d'autres régions comme Doukkala Abda ou Taza Al Hoceima Taounate ce taux est quadruplé, il est respectivement de 32,42 et 32,98.

Répartition géographique des enfants non scolarisés et déscolarisés



(Portail du secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle)

L'enquête sur la déscolarisation et la non scolarisation des enfants bien qu'elle révèle des taux moins importants d'enfants en dehors du système scolaire, elle confirme les mêmes tendances et les mêmes disparités. Ses résultats confirment que « les enfants marocains sont pour leur 15 % non scolarisés ; autrement dit hors du circuit scolaire au moment de l'enquête, et pour leur 8,9% déscolarisés ; autrement dit, ayant été à l'école mais ne le fréquentant plus ». L'enquête révèle aussi que près de 6,1% de ces enfants n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire.¹⁰

⁸ L. Baghagha – Comprendre le Travail des Enfants au Maroc: Aspects statistiques - Projet UCW -UNICEF - Banque Mondiale - BIT/IPEC novembre, 2002

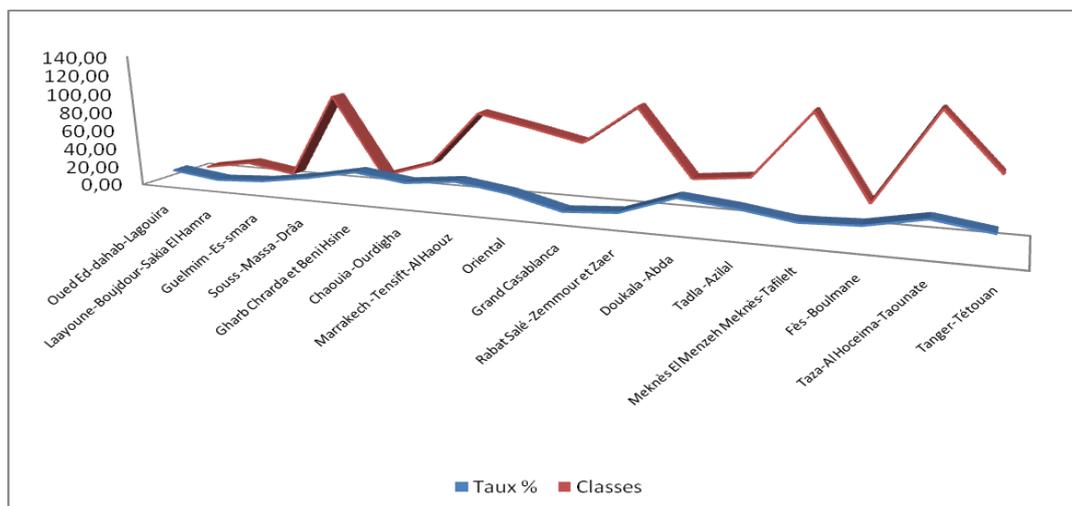
⁹ R. Mejjati Alami- Le Travail des Enfants au Maroc: Approche Socio-économique - Projet UCW -UNICEF - Banque Mondiale - BIT/IPEC September, 2002

¹⁰

Dans les deux cartes, la région Doukala-Abda émerge comme étant celle où les enfants sont les plus touchés par ce phénomène. Avec un taux de non scolarisation plafonnant à 32,42 dans le RGPH et à 27,72% dans l'étude sur la non scolarisation. Cette région bat, en effet, tous les records du point de vue extension du problème : un taux de déscolarisation estimé à 14,24% et une proportion d'enfants n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire évalué à 13,48%. « Cela n'étonne guère dans la mesure où cette même région a été préalablement identifiée comme l'une des régions où d'un côté, l'analphabétisme des adultes est le plus répandu et de l'autre côté, la couverture du programme de lutte contre l'analphabétisme est la moins étendue. »¹¹

En effet, on constate que les programmes de l'éducation non formelle ne couvrent pas particulièrement les régions où il y a les taux les plus importants de la non scolarisation et de déscolarisation. En comparons les répartitions des enfants en besoin de scolarisation et celle relative à la couverture des classes de l'éducation non formelle à travers le territoire national, on se rend compte que la corrélation est plutôt négative. L'investissement dans l'école de la deuxième chance est plus important dans les régions les moins touchées par le phénomène.

Répartition des classes par régions



(Portail du secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle)

Pour une efficacité dans la gestion des ressources, les moyens matériels et financiers sont répartis en fonction des résultats des années précédentes. Une délégation qui atteint ses objectifs peut bénéficier d'une augmentation des ressources et ce au détriment des délégations qui n'ont pas réalisé leurs résultats.¹²

Certes, cette disposition cible une rationalisation des ressources qui sont déjà dérisoires par rapport aux besoins de la généralisation des classes de l'éducation non formelle au niveau national, mais elle pénalise uniquement les enfants qui souffrent déjà d'une injustice sociale ; leur privation de leur droit à la scolarisation.

11
12

Au niveau local non plus les cartes de répartition des enfants en besoin de scolarisation ne sont pas exploitées. Bien que toute délégation dispose de données précises sur les nombres d'enfants non scolarisés et déscolarisés par commune, les planifications des interventions sont établies sans en tenir compte.

Les participants à l'atelier de Chefchaouen organisé sous le thème de l'amélioration de la qualité des programmes d'éducation non formelle et de l'alphabétisation expliquent cette déficience dans l'exploitation des cartes de la répartition des enfants déscolarisés et non scolarisés aux disfonctionnements suivants :

- Absence de coordination entre les délégations et les ONG au niveau de la planification
- Absence d'une vision de projet au niveau des ONG
- Les ONG sont actives au niveau des sites ou elles disposent de personnes ressources (animateurs) au détriment des zones prioritaires.

Autrement dit, la planification du programme de l'école de la deuxième chance est tributaire des résultats de prospection des animateurs. Cette réalité est confirmée par les données recueillies auprès des participants aux ateliers d'identification des bonnes pratiques développées par les ONG.

La majorité des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle n'est pas spécialisée dans l'éducation et la formation. Les associations sont engagées auprès d'une population locale ou une communauté aux besoins spécifiques, notamment les enfants et les jeunes en situation précaire, d'où leur cloisonnement au niveau de leur territoire d'intervention. Ainsi les prospections des animateurs généralement encadrés par des responsables des associations sont orientés vers les quartiers et douars où l'association est déjà active et qui ne sont pas forcément les zones qui sont sensées être ciblées par l'école de la deuxième chance, dites zones prioritaires.

Cependant, on constate l'émergence d'une coordination efficiente entre les délégations, les directions des écoles et les associations en matière de réintégration des élèves qui ont quitté prématurément l'école primaire dans les zones d'activité des associations. Les listes établies par les directions des écoles sont communiquées aux associations par les chefs de services déconcentrés. Les enfants et leurs parents sont contactés par les animateurs en vue de leur inscription dans l'école non formelle comme étape préliminaire à leur réinsertion scolaire.

3- Profils de la cible

Les taux des enfants marocains qui ne vont pas à l'école sont très importants ce qui implique une multiplicité de raisons qui font que ces enfants prennent une autre destination que celle de l'école. Afin de caractériser des enfants ciblés par le programme la direction de l'éducation non formelle en partenariat avec l'UNICEF ont initié une étude sur la typologie des enfants en situation de non scolarisation et de déscolarisation. Les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 638 enfants non scolarisés et déscolarisés âgés de 8 à 16 ans, répartis sur trois sites urbain, périurbain et rural ont permis d'identifier dix catégories :

- Enfants de la rue
- Enfants au foyer
- Enfants domestiques
- Enfants dans l'exploitation familiale

- Enfants apprentis
- Enfants au travail
- Enfants exploités sexuellement
- Enfants de corvée
- Enfants à l'école coranique.

Sur la base de la typologie établie au lancement du programme d'éducation non formelle la Direction a distingué trois grandes catégories d'enfants qui ont besoin d'intervention spécifiques aboutissant à leur intégration sociale :

- Des enfants qui ne sont pas occupés à plein temps et en bas âges qui peuvent être insérés ou réinsérés dans le système scolaire, elle représente la cible du programme d'insertion scolaire
- Des enfants qui travaillent et que leur âge ne permet pas de réintégrer l'école, ils bénéficient du programme d'insertion professionnelle qui qualifie à la poursuite d'un programme de formation professionnelle pour insérer le monde du travail
- Les enfants en situation précaire, c'est une catégorie d'enfants qui ont des besoins spécifiques en matière de réhabilitation sociale et d'une prise en charge psychologique, ce qui nécessite une approche complexe dont le programme d'éducation non formelle, dit d'insertion sociale, n'est qu'une intervention parmi d'autres

A chacune des trois catégories, la Direction a élaboré un programme spécifique qui tient compte de ses besoins et prend en considération sa disponibilité et sa prédisposition à suivre des cours de formation.

- La première catégorie suit 24 heures des cours par semaine, soit une enveloppe horaire annuelle de 864 heures
- La seconde catégorie suit 12 heures des cours par semaine, soit une enveloppe horaire annuelle de 432 heures
- La première catégorie suit 6heures des cours par semaine, soit une enveloppe horaire annuelle de 216 heures.

4- Stratégie du faire faire

Le programme de l'éducation non formelle au Maroc est entièrement réalisé par les organisations de la société civiles : associations nationales, régionales et Locales. L'école de la deuxième chance dans sa version « cycle de rattrapage » était de durée très courte ; assurer la réinsertion des enfants déscolarisés par les enseignants de l'école primaire formelle est une initiative qui n'a pas abouti à des résultats tangibles.

Le sous-secteur fonctionne suivant la stratégie du faire-faire fondée sur le partenariat avec des rôles et des responsabilités précis pour chacun des partenaires.¹³

Ce mode de fonctionnement adopté par la DENF repose sur la délégation consciente et organisée des fonctions de conception et de mise en œuvre de programmes adaptés à la demande éducative telle

¹³ Conseil supérieur de l'enseignement

qu'elle s'exprime sur le terrain, à des acteurs connus, reconnus capables de mis en œuvre et qui sont respectueux d'un cadre de référence élaboré par l'Etat. C'est une distribution concertée, acceptée et rationnelle des rôles et des responsabilités.¹⁴

Hors dans l'expérience marocaine de l'éducation non formelle, le cadre contractuelle et les engagements de chacun des partenaires sont sujets à plusieurs interprétations ; les clauses de la convention cadre du partenariat sont comprises et appliquées de différentes manières en fonction des perceptions des responsables des services déconcentrés et des managers des associations.¹⁵

Le partenariat dans l'éducation non formelle est cadré par la convention de partenariat qui était élaborée en 1997 puis actualisée en 2005. Cette convention cadre a été conçu par le département sans concertation avec ses partenaires. Elle se focalise sur les effectifs des enfants dans les classes et l'utilisation de la subvention octroyée par la DENF. Les engagements de l'opérateur se limitent à l'ouverture d'un nombre déterminé de classes pour un effectif précis d'enfants par classe et à assurer la présence des élèves durant l'année scolaire conformément aux enveloppes horaires réservées à chacun des trois programmes. En contre partie le contractuel perçoit les différentes tranches de la subvention. Aucune clause de la convention ne définit les résultats attendus de la scolarisation des enfants ni en termes d'acquisition de compétences ni en termes d'insertion. Il est également stipulé dans cette convention que la formation des animateurs et le suivi de la réalisation sont pris en charge par les services du département.

Ainsi formulé l'accord de partenariat donne la possibilité à l'opérateur de se désengager de toute obligation de résultat. L'opérateur n'est pas responsable de la qualification de ses ressources, ni du suivi de ses activités, telle est la perception d'un nombre non négligeable des associations. Quant aux résultats attendus de la formation des élèves, ils sont comptabilisés en termes d'insertion à l'école publique sans tenir compte des antécédents scolaires des enfants ni de la durée de leur scolarité dans l'école de la deuxième chance.

Ces confusions dans l'interprétation des engagements des opérateurs (identifiés dans le cadre des ateliers de suivi des enfants parrainés et ceux relatifs à l'identification des bonnes pratiques) résultent d'une déficience en matière de communication entre services centraux et services déconcentrés et entre le département et ses partenaires. Bien que la direction ait développé sa stratégie sur la base de l'obligation du résultat et qu'elle ait élaboré un référentiel de compétence spécifique au cursus des écoles de la deuxième chance, le programme de l'éducation non formelle continue de trainer les répercussions de la démarche du «Laisser – faire» adopté au lancement du programme.

Le programme de l'éducation non formelle a été lancé en 1997 dans un contexte assez particulier ; une situation alarmante de la déscolarisation des enfants et des manifestations de diplômés chômeurs qui demandent d'honorer une promesse d'emploi au du ministère de l'éducation nationale. Les responsables politiques de l'époque ont décidé de lancer le projet de l'éducation non formelle comme solution pour les deux maux; recruter les demandeurs d'emploi pour un contrat de

¹⁴ Association pour le développement de l'éducation en Afrique- Eléments du bilan de la stratégie de faire faire en alphabétisation - Amadou Wade DIAGNE et Binta Rassouloula Aw SALL - 2006

¹⁵ Ateliers d'accompagnement des ONG et suivi des enfants parrainés- Mars 2009 – Programme de coopération Maroc -Espagnol

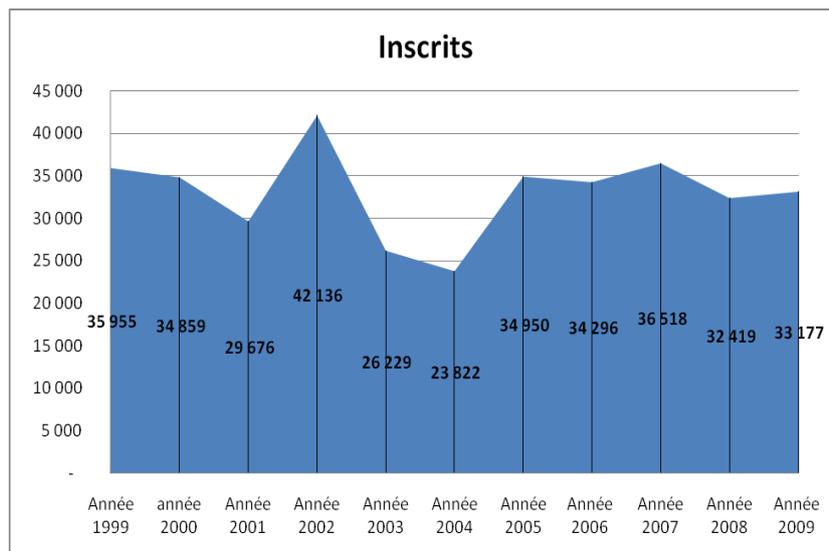
2 années comme animateurs des classes d'éducation non formelle qui seront ouvertes au profit des enfants non scolarisés. Et tant qu'une ONG nationale a demandé l'autorisation d'ouvrir des classes d'éducation non formelle, conformément au modèle généralisé par BRAC au Bangladesh, la décision était de « faire faire » l'éducation non formelle par les associations.

Créée pour gérer le premier programme national qui repose dans sa réalisation sur le partenariat avec la société civile, traitant une nouvelle problématique de l'éducation, la DENF a fait appel aux associations nationales et régionales dotées d'expériences probantes dans les domaines de la protection de l'enfance, le social et la culture pour participer à cette initiative citoyenne. Dans la perspective de développer des approches de proximité favorisant la conception d'offres novatrices et flexibles qui s'articulent autour des besoins et demandes des bénéficiaires, la DENF a laissé évoluer les programmes des associations sur le terrain sans coordination par le département de tutelle qui ne disposait en cette période de démarrage d'aucune représentation au niveau local. Cette étape expérimentale a connu l'émergence de certaines expériences dérivantes focalisées sur la garantie d'un emploi pour l'animateur, ainsi qu'à des interprétations erronées quant à la nature du programme et ces finalités.

Depuis le début des années 2000 la stratégie de l'ENF a évolué vers une approche de programme. La DENF a défini la stratégie générale, a élaboré le référentiel, édité les manuels, a mis en place des structures de coordination au niveau local, mais sans implication effective de ses partenaires. Ce qui explique les divergences d'interprétation.

Certes, les associations actives dans le domaine se comptent par centaines dont la grande majorité est constituée d'associations locales, difficile d'organiser une concertation avec ce tissu multiple et diversifié des associations, mais sans participation concrète tout au long du processus de mise en place du programme et partage effectif de responsabilité et de résultats on ne peut aspirer à un partenariat efficace avec les organisations de la société civile, ce qui se répercute sur l'optimisation de l'utilisation des moyens mobilisés et impacte les résultats du programme.

Bien que les nombres des enfants scolarisés dans le cadre de l'école de la deuxième chance n'aient pas évolué d'une manière significative à travers les douze années de vie du programme, le nombre des associations partenaires de la direction de l'éducation non formelle se sont multipliés depuis 1997.



Au démarrage du programme, elles étaient une trentaine d'associations actives, en 2006 elles étaient 167 à avoir signé des conventions de partenariat avec les services externes du SEAENF dans 15 régions du pays. Pour l'année scolaire 2008- 09, elle était quelques 257 associations. L'état des lieux établi dans le cadre de l'étude sur le renforcement des capacités des ONG actives dans l'éducation non formelle a révélé la précarité des capacités institutionnelles de la majorité des opérateurs en activité à l'époque. La croissance exponentielle du nombre des associations est étroitement liée au processus de décentralisation et aux procédures d'octroi de la subvention.

L'évolution du travail des associations locales dans le cadre d'une approche intégrée, depuis l'avènement de l'INDH pourrait impacter d'une manière positive les programmes de l'éducation non formelle en les positionnant dans le cadre de développement communautaire intégré, mais encore faut il qualifier ces association en matière de montage et de mise en œuvre des projets à caractère éducatifs qui ciblent l'intégration dans le système scolaire formel ou une insertion socioprofessionnelle .

II- la politique nationale en matière d'éducation

L'engagement de l'état Marocain concernant le droit à l'éducation tel qu'il est défini dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et repris par les autres traités internationaux est affirmé depuis son indépendance. Le Maroc a ratifié toutes les conventions internationales relatives aux droits humains et aux droits de l'enfant notamment :

- La Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960) qui stipule que les États ont l'obligation d'offrir des possibilités éducatives à tous les exclus de l'enseignement primaire.
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) qui réaffirme le droit de toute personne à l'éducation, ainsi que le principe de la scolarité gratuite et obligatoire.
- La Convention relative aux droits de l'enfant qui proclame explicitement le droit des enfants à être protégés contre toute forme de discrimination et qui place l'apprenant au centre de l'expérience d'apprentissage, ce qui rejaillit sur le contenu et la pédagogie, et, plus largement, sur la gestion des écoles.

En fait, La loi sur l'obligation de la scolarisation a été promulguée en 1963. La charte nationale de l'éducation a rappelé ce droit que les institutions gouvernementales doivent garantir à tous les enfants du pays. « Le système d'éducation et de formation œuvre à la concrétisation du principe de l'égalité des citoyens, de l'égalité des chances qui leur sont offertes et du droit de tous, filles et garçons, à l'enseignement, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, conformément à la constitution du Royaume »

La charte a concrétisé la volonté nationale de la généralisation de par l'établissement d'un calendrier qui prévoit

1. l'inscription à l'école de tous les enfants marocains âgés de 6 ans en 2002
2. la généralisation de l'éducation préscolaire à horizon 2004 tout en se focalisant sur le rural le périurbain et les zones défavorisés.
3. Pour les enfants inscrits en première année primaire en 2000, on a aspiré à ce que 90% d'entre eux achèvent le primaire en 2005, 80% arrivent à la fin de l'école collégiale en 2008 60% terminent l'enseignement secondaire et 40% obtiennent le Bac en 2011.

Partant des exigences du développement rapide de la vie moderne et ce qu'il nécessite comme actualisation du savoir, autonomie et capacité de communication, La charte nationale a mis l'accent sur le rôle de l'apprenant et la volonté de pourvoir l'apprentissage tout au long de la vie « La place de l'apprenant, en général, et l'enfant en particulier, au centre de la réflexion et de l'action pédagogiques. Dans cette perspective, elle se doit d'offrir aux enfants du Maroc les conditions nécessaires à leur éveil et à leur épanouissement. Elle doit, en outre, mettre en place les structures permettant aux citoyens d'apprendre toute leur vie durant »

Le plan d'action nationale en faveur de l'enfance 2006 – 2015 reprend tous les objectifs de la généralisation de l'éducation préscolaire et primaire, l'amélioration des taux d'achèvement scolaire et l'insertion des enfants non scolarisés, prescrits dans la charte de l'éducation et de la formation. Le plan donne également un intérêt particulier à l'éducation intégrative des enfants aux besoins spécifiques et la protection de l'enfance de la violence à l'école par l'identification des sources et

formes de violence à l'école, l'élaboration et la diffusion de procédures de contrôle et de prévention de risque, la promotion de la culture et les comportements de la non violence.

Le respect des droits humains au sein de l'institution scolaire et l'intégration de l'éducation aux droits humains sont garantis par la charte « Seront respectés, dans toutes les prestations de services d'éducation et de formation, les principes et les droits reconnus à l'enfant, à la femme et à l'Homme, en général, tels que les stipulent les conventions et les déclarations internationales ratifiées par le Royaume du Maroc. Des programmes et des sessions éducatives adéquats seront consacrés à exposer ces principes et droits et à apprendre à les respecter et à les mettre en œuvre»

Dans ce cadre la charte a juste approuvé et renforcé les programmes d'éducation aux droits humains qui ont été déjà initiés à la fin des années 90, pour couronner la politique de l'ouverture démocratique.

Dans le cadre de l'abolition du travail des enfants, le Maroc a ratifié la convention 138 du BIT relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi qui ne peut être en aucun cas inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire ou quinze ans. Sauvegardant ainsi les chances de tout enfant de poursuivre une éducation avant d'intégrer le monde de l'emploi, ce qui se répercute forcément sur le développement du potentiel humain du pays. L'éducation non formelle est au centre de la stratégie de la lutte contre le travail des enfants, elle est incontournable pour les programmes qui projettent de retirer les enfants du travail. Le programme IPEC reposait dans sa démarche d'extraire les enfants du monde de travail ou l'empêchement de leur engagement sur une offre de services scolaires et extrascolaires. Le projet ADROS focalise son intervention en faveur des enfants qui travaillent particulièrement les petites bonnes sur un partenariat avec les associations qui proposent une offre d'éducation non formelle.

III- Le concept de la qualité :

La qualité de l'éducation est un concept qui suscite beaucoup de débat, c'est un sujet qui passionne toute les composantes de la société, les pouvoirs publics, les parents des élèves, les enseignants, les entrepreneurs, les intellectuelles ... en quoi consiste la qualité éducative ? Et quel est le produit de l'école de qualité.

Dans un extrait des travaux de la table ronde ministérielle sur la qualité de l'éducation organisé par l'UNESCO en 2003 on peut lire que « La qualité est devenue un concept dynamique, qui doit constamment s'adapter à un monde dans lequel les sociétés elles-mêmes sont soumises à des profondes transformations sociales et économiques. Il est de plus en plus important d'encourager la réflexion prospective et l'anticipation. L'ancienne notion de qualité est devenue obsolète. En dépit des différents contextes, il existe de nombreux points communs dans la recherche de l'éducation de qualité, qui devraient permettre à chaque individu, femme et homme, d'être des membres actifs à part entière de leurs communautés ainsi que des citoyens du monde. »

Martin Beaudin Lecours dans son article « qualité de l'éducation, un enjeu de société » affirme que si l'objectif d'une éducation de qualité est simple, les moyens pour y parvenir sont beaucoup plus compliqués et les acteurs qui y participent, nombreux. Et selon que ceux-ci sont administrateurs, étudiants, futurs employeurs ou bailleurs de fonds, la définition même de « qualité » diffère² :

- Les personnes qui financent l'éducation désirent un bon retour sur leur investissement, la qualité se mesurant en valeur monétaire;
- Les étudiants et étudiantes cherchant à acquérir des avantages pour la suite de leur carrière, la qualité devient chez eux plutôt synonyme d'excellence;
- Les employeurs recherchant une main-d'œuvre bien formée, la qualité pour eux est une question de compétences en fonction des postes à combler;
- Pour les administrateurs comme pour les professeurs, la qualité devient synonyme de cohérence dans la mesure où ils ont des règles à établir et à faire suivre, des objectifs à atteindre, des connaissances à partager, des programmes à respecter.¹⁶

L'UNESCO définit une éducation de qualité comme étant celle qui :

1. soutient une approche fondée sur les droits de toutes les entreprises éducatives. L'éducation est un droit humain, et une éducation de qualité soutient en conséquence l'ensemble des droits humains.
2. Est fondée sur les quatre piliers de l'Éducation pour tous : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, à vivre avec les autres et apprendre à être
3. Considère l'apprenant comme personne individuelle, membre d'une famille, membre d'une communauté et citoyen du monde, et vise à donner à chacun l'aptitude à remplir ces quatre rôles;

¹⁶ Martin Beaudin-Lecours- la qualité de l'éducation, un enjeu de société- bulletin collégial des technologies de l'information et de l'éducation - N° 67 Avril 08

4. Promeut et transmet les idéaux d'un monde durable - un monde juste, équitable et pacifique, où les individus sont soucieux de l'environnement et contribuent à l'équité intergénérationnelle;
5. Tient compte des spécificités sociales, économiques et environnementales d'un lieu particulier et façonne le programme d'enseignement pour qu'il les reflète. Une éducation de qualité est localement pertinente culturellement appropriée;
Tire les enseignements du passé (par exemple les savoirs autochtones et traditionnels), est adaptée au temps présent et prépare les individus à l'avenir;
6. Dispense des connaissances des compétences nécessaires dans la vie courante, des conceptions, des attitudes et des valeurs;
7. Fournit les outils nécessaires pour transformer les sociétés contemporaines en sociétés plus durables ;
8. Est mesurable.¹⁷

Les experts des ministères de l'éducation des 26 pays ayant participé aux travaux du groupe de travail « Indicateurs de qualité » ont élaboré un rapport sur la qualité de l'éducation scolaire dans lequel ils ont identifié 16 indicateurs et 5 enjeux de la qualité de l'éducation.

Enjeux qualité de l'éducation en Europe

1. l'enjeu du savoir;
2. l'enjeu de la décentralisation;
3. l'enjeu des ressources;
4. l'enjeu de l'intégration sociale;
5. l'enjeu des données et de la comparabilité.

Quant aux indicateurs de la qualité, le groupe a déterminé seize qui relèvent des quatre domaines suivants:

1. Niveau atteint dans les domaines des mathématiques, de la lecture, des sciences, des technologies de l'information et de la communication (TIC), des langues étrangères, de la capacité d'"apprendre à apprendre" et de l'éducation civique.
2. Réussite et transition : ces indicateurs identifient la capacité des élèves à mener à terme leurs études en vérifiant le taux d'abandon, l'achèvement de l'enseignement secondaire supérieur ainsi que le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur
3. Suivi de l'éducation scolaire : ces indicateurs permettent de vérifier la participation des acteurs concernés aux systèmes scolaires à travers une évaluation et un pilotage de l'éducation scolaire ainsi qu'en évaluant la participation des parents.
4. Ressources et structures : ces indicateurs se concentrent notamment sur les dépenses consenties en matière d'éducation par étudiant, sur l'éducation et la formation des enseignants, sur le taux de fréquentation d'un établissement pré-primaire mais également sur le nombre d'étudiants par ordinateur.

Dans le domaine de l'éducation tout au long de la vie définie par la commission Européenne comme étant "Toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les

connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi." Le groupe de travail a identifié 15 indicateurs de la qualité répartis aux aussi sur quatre domaines :

Domaine A: Qualifications, compétences et attitudes

1. Aptitude à la lecture et à l'écriture
2. Aptitude au calcul
3. Nouvelles qualifications dans la société cognitive
4. Capacité d'apprendre à apprendre
5. Citoyenneté active, aptitudes culturelles et sociales

Domaine B: Accès et participation

6. Accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie
7. Participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie

Domaine C: Ressources pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

8. Investissement dans l'éducation et la formation tout au long de la vie
9. Éducateurs et apprentissage
10. Les TIC dans l'apprentissage

Domaine D: Stratégies et développement d'un système

11. Stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie
12. Cohérence de l'offre
13. Conseils et orientation
14. Validation et certification
15. Assurance qualité¹⁸

Les indicateurs de l'éducation tout au long de la vie, contrairement à ceux de l'éducation scolaire ne répondent pas tous aux exigences de la mesurabilité et ne permettent pas dans certains cas la comparabilité. Le groupe de travail européen précise les modes de calcul des indicateurs d'acquisition qui se réfèrent aux niveaux des d'échelles de PISA (programme internationale pour le suivi des acquis) mais reste très évasif sur certains indicateurs tel que l'assurance qualité ou la certification. Pour ce dernier indicateur on s'est limité à présenter les bonnes pratiques développées dans certains pays. Ce rapport élaboré en 2002 révèle certaines difficultés encore persistante au niveau des pays européen pour mesurer la qualité des programmes d'éducation tout au long de la vie et qui sont inhérentes à la nature des programmes la définition européennes de l'éducation tout au long de la vie intègre tout apprentissage réalisé par l'individu même dans un contexte personnel.

Un autre modèle d'évaluation de la qualité a été élaboré par « l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation » au Canada. Dans ce dernier les indicateurs de la qualité sont aussi répartis sur quatre domaines :

- **Facteurs contextuels** : les forces socioéconomiques qui ont une incidence sur le système éducatif, tout en demeurant hors de tout contrôle direct de la part du système. Ils

¹⁸ Rapport européen sur les indicateurs de qualité de l'éducation et la formation tout au long de la vie - Commission Européenne - Direction générale de l'éducation et de la culture – 2002

comprennent notamment l'inscription, le statut socioéconomique, le pays d'origine et les antécédents linguistiques, les catégories de besoins particuliers et la mobilité des élèves.

- **Facteurs intrants:** les ressources qui se retrouvent dans le système, dont l'assiduité des élèves, le personnel de soutien, les qualifications et le niveau d'expérience du personnel enseignant, l'accès au matériel et son utilisation, ainsi que l'utilisation des ordinateurs dans certaines matières choisies.
- **Facteurs liés aux processus :** les activités qui découlent de l'utilisation et de la gestion des indicateurs intrants au sein de l'école. Parmi ces facteurs, on compte le perfectionnement professionnel, la planification et la collaboration entre enseignantes et enseignants.
- **Facteurs extrants :** l'évolution des élèves pendant qu'ils sont toujours à l'école; comprend l'attitude et les résultats sur le rendement des élèves.

Au niveau national, l'atelier de Chéfchaouen a appréhendé la qualité des programmes de l'éducation non formelle et d'alphabétisation en tant que processus d'évolution basé sur :

- La notion du **management** ainsi que la notion de valeur ajoutée.
- Un processus systémique qui s'oriente vers la notion du **réseau**.
- Une amélioration continue de la **performance**.
- Un système qui doit gérer les **pratiques** et vérifier les **résultats**.

Ce modèle d'analyse de la qualité des actions d'alphabétisation et du L'ENF est basé sur :

- Des axes d'amélioration de la qualité. : la stratégie, la conception, le management, la formation, les compétences et les résultats
- Des critères pour améliorer la qualité : la pertinence, la conformité, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la synchronisation, l'adhésion
- Des acteurs concernés par cette amélioration : les décideurs, les opérateurs, les prestataires, les intervenants, et les bénéficiaires.

L'analyse de la qualité se focalise autour des axes suivants :

- L'axe stratégique : Les critères de la qualité d'orientation ;
- L'axe de conception (L'ingénierie): Les critères de la qualité du montage du dispositif alpha/ ENF ;
- L'axe de mise en œuvre : Les critères de la qualité du management ;
- L'axe de la construction des compétences : Les critères d'interface pédagogique (La formation) ;
- L'axe de l'acquisition des compétences : Les critères du rendement.
- L'axe de pérennisation : Les critères d'autonomie.

On pense actuellement au sujet de la qualité qu'elle doit se traduire par une évolution dans les domaines cognitifs et non cognitifs, ces derniers comprenant les comportements, attitudes et valeurs à la base d'une bonne citoyenneté et de l'efficacité au sein de la communauté.

IV - Quelle qualité dans les écoles de la deuxième chance

La stratégie de l'éducation non formelle et les documents qui s'en suivent ont tous mis l'accent sur une volonté d'instaurer une éducation de qualité. Les enfants qui bénéficient des programmes d'éducation non formelle sont des citoyens marocains qui ont droit à une formation de qualité à titre égale aux autres enfants du pays, conformément aux orientations de la charte nationale de l'éducation et la formation.

L'école de l'éducation non formelle est créée pour donner à l'enfant une opportunité de bénéficier de son droit à l'éducation et de suivre sa scolarité dans une classe qui s'adapte à sa réalité et à ses conditions de vie et qui opte pour des approches d'apprentissage centrées sur l'apprenant. Le fait qu'elle soit une école de la deuxième chance ne veut en aucun cas insinuer qu'elle soit de second niveau.

En termes de résultat, l'éducation non formelle ne se limite pas à l'acquisition du savoir, elle cible l'acquisition de compétences de base nécessaires à une intégration de l'enfant dans son environnement socioéconomique « On ne se contente pas de réaliser des apprentissages ponctuels correspondant à des objectifs spécifiques mais on se préoccupe d'emmener les élèves à intégrer ceux-ci à les réinvestir ». C'est « L'acquisition des compétences méthodologiques et disciplinaires susceptibles d'être utilisées à court terme par les enfants apprenants afin de répondre à des besoins pratiques et immédiats »¹⁹

En termes de procédés, c'est l'efficacité et l'efficience des programmes qui sont recherchées « L'allégement des programmes que nous avons opéré pour des raisons structurelles liées à l'éducation non formelle, vise non pas à enseigner moins, mais à enseigner mieux dans le but de faire découvrir aux élèves l'essentiel, de les aider de passer de l'acquisition des savoirs fréquemment morcelés et atomisés à l'appropriation des disciplines et de leurs principes intégrateur. »²⁰

La réduction de la durée de scolarisation par rapport à l'enseignement formelle, la focalisation de l'apprentissage sur les compétences de base, la flexibilité et l'adaptation sont autant d'éléments de force qui apprête l'école non formelle à dispenser une éducation efficiente.

1. Les finalités des programmes

Le but particulier du programme est l'insertion des jeunes moyennant l'intégration des apprenants au système formel. La finalité du programme d'après la charte nationale de l'éducation est « l'acquisition par ces jeunes des connaissances nécessaires à leur offrir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles de l'éducation – formation en mettant en place les passerelles qui leur permettent l'accès à ces cycles. »

Dans le document du curriculum de l'ENF, la finalité du programme est exprimée comme étant le « développement socio-personnel de l'élève nécessaire à l'acquisition d'une autonomie indispensable à faire face aux nombreux problèmes de tous les jours et participer ainsi au développement durable de son pays. »

19

20

Cette définition renvoie à une question essentielle : Quelles sont les compétences dont nous avons besoin pour participer au développement du pays ?

Préparer un enfant à affronter les exigences de la vie dans le contexte actuel de la globalisation et du développement rapide des moyens de communication et d'information, le rendre apte à réussir sa vie et de participer au développement de sa société requièrent l'acquisition d'un éventail de compétences qu'on peut appeler les compétences clés.

« Le concept de compétence ne renvoie pas uniquement aux savoirs et savoir-faire, il implique aussi la capacité à répondre à des exigences complexes et à pouvoir mobiliser et exploiter des ressources psychosociales (dont des savoir-faire et des attitudes) dans un contexte particulier. Ainsi, pour bien communiquer, les individus doivent posséder des connaissances linguistiques et des savoir-faire pratiques, en informatique par exemple, et être capables d'adopter les attitudes adéquates à l'égard de leurs interlocuteurs »²¹

Ces compétences appelées clés ont été intégrés par les concepteurs du document des curricula qui constitue le référentiel de compétences de l'éducation non formelle. Elles se répartissent en trois grands axes :

- Maîtrise de **l'utilisation interactive des outils de la communication**, langage, symboles, textes et les TIC dans la mesure du possible.
- **Interagir dans des groupes hétérogènes** ce qui fait appel à des aptitudes à établir de bonnes relations avec autrui, coopérer, travailler en équipe et la faculté de gérer des équipes.
- **Agir de façon autonome** ; agir dans un contexte global, concevoir et réaliser des projets individuels, élaborer des projets de vie, tout en affirmant ses droits, ses intérêts, ses besoins et aussi ses limites.

2. Le référentiel de la formation

Le programme de l'éducation non formelle dispose d'un référentiel de compétences depuis l'édition de curriculum de l'ENF en 2005. Il a été élaboré dans la perspective de répondre à deux questions :

- Quels savoirs maîtriser au terme du cursus ?
- Pour être capable de faire quoi ?

Ce qui correspond exactement à un référentiel du programme. Il est qualifié par ses concepteurs comme étant « un curriculum qui permet de doter l'enfant apprenant de moyens et de stratégies lui facilitant une évolution et une autonomie fonctionnelle nécessaire dans la vie quotidienne et active »

Dans ce document, sont présentés les approches pédagogiques, les méthodes d'enseignement et d'évaluation et un socle de compétences disciplinaires et transversales que l'enfant doit acquérir aux différents niveaux de l'éducation non formelle.

Les compétences ciblées par le programme se répartissent en 2 grandes catégories :

²¹ La définition et la sélection des compétences clés - Programme DeSeCo - www.oecd.org/edu/statistics/deseco

- Les compétences transversales qui se déclinent en 3 aspects : compétences individuelles et socio affectives, compétences intellectuelles et compétences méthodologiques_
- Les compétences disciplinaires présentées en séquences d'apprentissage et réparties sur les 3 années du programme de l'éducation non formelle.

les compétences transversales ciblées par le programme ENF

1- Les compétences individuelles et socio affectives :

- **Devenir autonome** : définir les règles de vie pour le groupe, respecter les règles de vie, faire des choix et les justifier, avoir envie de connaître et d'apprendre, prendre en charge ses apprentissages, vivre ensemble en respectant les règles pragmatique - éthique.
- **Communiquer de façon appropriée** : écouter les autres, prendre la parole et s'exprimer de façon compréhensible, travailler en équipe

2- les compétences intellectuelles :

- **Exploiter l'information** : rechercher, sectionner, Saisir, traiter, mémoriser, utiliser et communiquer l'information ; dégager les idées, reformuler, résumer
- **Exercer sa pensée critique** : analyser la situation de communication, porter un jugement, émettre un avis personnel
- **Mettre en œuvre sa pensée créatrice** : découvrir différents types de réalisation, élaborer un projet de création, symboliser ses idées sous forme de dessins.

3-Les compétences méthodologiques :

- **Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces** : organiser son travail, planifier et gérer son travail, accomplir une tâche, choisir une démarche appropriée à la tâche demandée.
 - Exploiter les TIC si disponibles
- **Résolution de situations problèmes** de la vie réelle, fonctionnelles et ludiques
- **Analyser et comprendre un message** : se l'approprier avant d'entrer dans une démarche de résolution
- **Résoudre, raisonner et argumenter** : cerner les démarches et opérations à effectuer pour arriver à la résolution en veillant à justifier toutes les étapes oralement et par écrit
- **Appliquer et généraliser** : s'approprier des connaissances disciplinaires, des méthodes et construire des démarches nouvelles.
- **Structurer, synthétiser et généraliser** : organiser oralement et par écrit sa démarche de réflexion, organiser ses connaissances antérieures en y intégrant les nouveaux acquis.

Quant aux compétences disciplinaires, elles sont réparties en 9 périodes ; 3 périodes pour chaque année de l'éducation non formelle. Elles sont déclinées de manière à ce que l'enfant qui suit sa scolarité dans une école de la deuxième chance puisse ;

- A la fin de l'année de l'éducation non formelle, atteindre « les objectifs terminaux de l'intégration » soit l'ensemble des principaux acquis du niveau ; une forme de compétence globale.
- A la fin des deux autres périodes intermédiaires, atteindre les « objectifs paliers de compétences » qui nous réfèrent à un niveau intermédiaire de l'atteinte de « la compétence globale » requise à la fin de l'année de l'éducation non formelle.

Exemple d'Objectifs Terminaux et paliers Langues arabe et française :

OTI 3 (à la fin du 3° niveau)

Au terme du troisième niveau, l'élève sera capable de répondre en cohérence avec le contenu d'une lettre reçue (lettre donnant ou demandant des nouvelles ou racontant un événement ou sollicitant un avis sur une question, ...)

OPC2 (à la fin de la 2^{ème} période du 3° niveau)

Au terme de la deuxième période du troisième niveau, l'élève sera capable de produire oralement et par écrit un récit d'au moins cinq phrases pour raconter une histoire ou un événement présent, passé, à venir, dans le cadre d'une situation de vie connue (vie familiale, vie scolaire, événement festif, ...)

OPC 1 (à la fin de la 1^{ère} période du 3° niveau)

Au terme de la première période du troisième niveau, étant donné une demande faite à l'élève, celui-ci sera capable de produire un énoncé complexe (lettre, journal scolaire, ...) fournissant les justifications demandées par son interlocuteur.

La présentation des compétences requises au programme de l'éducation non formelle dans ses trois années nous permet de déterminer :

1. Le profil du sortant de l'éducation non formelle dans ses trois niveaux qui correspondent chacune à une année scolaire et à une unité de l'enseignement formelle primaire, soit 2 années scolaires.
2. Les périodes formelles de l'évaluation des acquis des apprenants

Le référentiel du programme qui reprend aux attentes formulés dans la charte de l'éducation et de la formation et dans la stratégie de l'éducation non formelle demeure à ce jour non connu par les opérateurs. Agissant dans le cadre d'une communication en cascade, la DENF a partagé le référentiel de compétence avec les équipes pédagogiques chargées de l'élaboration des manuels de l'éducation non formelle. Ces dernières étaient chargées de le décliner en unités pédagogiques constituant le manuel de l'élève et le guide méthodologique de l'enseignant. Hors les manuels ne reflètent pas le référentiel dans son intégralité et avec exhaustivité, ce qui a conduit à une dilution de l'essence du référentiel de compétences.

Afin de remédier à cette insuffisance la DENF est en cours de réalisation d'un projet de redéfinition du socle des compétences de l'éducation non formelle qui sera diffusé auprès des services déconcentrés, les équipes pédagogiques et les opérateurs. Réaliser cette redéfinition du socle des compétences dans le cadre d'une concertation avec tous les acteurs notamment les représentants des opérateurs permettra de définir les profils des sortants en parfaite connaissance des conditions de la réalisation des programmes ce qui acquerra au référentiel une parfaite adhésion des acteurs locaux, principaux concernés par la qualité dans les classes de l'éducation non formelle.

Il est à noter que le problème de définition des compétences et la réalisation des apprentissages qui leur incombent ne sont pas spécifiques au programme de l'éducation non formelle, le rapport du programme national d'évaluation des acquis « PNEA » révèle que « la révision des curricula selon l'approche par compétences pose encore des difficultés importantes. Ainsi, cette révision n'a pas encore réussi à réaliser les objectifs souhaités, particulièrement la définition du socle des compétences de base que l'élève est censé maîtriser à la fin de l'enseignement de base obligatoire. Le système éducatif devrait concentrer les efforts, au niveau des cycles du primaire et du collège, sur les connaissances et compétences de base, ce qui permettrait un changement réel dans les modes et méthodes d'enseignement et d'apprentissage, et dans les approches d'évaluation »²²

3- Les programmes

L'offre de l'éducation non formelle au Maroc, c'est trois programmes :

- Programme d'insertion sociale
- Programme de l'insertion professionnelle
- Programme de l'insertion sociale

Pour chacun de ses programmes la DENF a édité un manuel scolaire par niveau de formation en plus d'un manuel spécifique pour le contexte rural. Ces manuels sont sensés être utilisés par les opérateurs comme support pédagogique de base dans la réalisation des séances ENF.

Bien qu'un taux important des enfants ciblés par les programmes d'éducation non formelle soit constitué d'enfants en situation de travail, en situation précaire, ou des enfants âgés de plus 13 ans, la grande majorité des opérateurs se limitent au programme de l'insertion scolaire. De 24 associations ayant participé aux ateliers d'identification des bonnes pratiques, il n'y avait qu'une seule association qui applique le programme de l'insertion professionnelle et une autre qui réalise un programme spécifique d'insertion sociale. L'orientation des opérateurs vers un unique programme de l'éducation non formelle se confirme. L'étude pour le renforcement de capacité des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle a révélé en 2006 que **80%** des associations ciblent l'insertion de leurs élèves dans le système scolaire.²³ En 2009, 88% des associations actives dans la région de Tanger Tétouan et la totalité des opérateurs de la province d'Ouarzazate appliquent le programme de l'insertion scolaire. Cette tendance s'explique partiellement par la

²² Conseil supérieur de l'enseignement – Programme national d'évaluation des acquis 2008 – Rapport de synthèses -

²³ Direction de l'éducation non formelle- Etude sur le renforcement des capacités des associations actives dans domaine de l'éducation non formelle - 2006

« ruralisation » du programme. Depuis la délégation de l'établissement des accords de partenariat aux services déconcentrés, on constate une multiplication du nombre d'opérateurs qui sont en majorité des associations locales actives de plus en plus dans un environnement rural. Aussi et pour des besoins de gestion efficace des classes les animateurs optent pour l'application d'un unique programme en l'occurrence, le programme de l'insertion scolaire et ce afin de limiter la stratification au sein d'une classe ; 2 niveaux dans la majorité des cas. Les classes à 3 niveaux deviennent très peu fréquentes.

Une autre tendance se confirme au sein des classes de l'éducation non formelle ; le recours aux manuels de l'enseignement scolaire primaire comme support pédagogique. Pratique abandonnée depuis l'édition des manuels spécifiques à l'éducation non formelle, elle est de retour. La totalité des associations qui ont participé aux ateliers ont confirmé cet usage. La tendance est confirmée par l'étude sur le rendement qui relève aussi une appréciation plutôt mitigée des manuels de l'éducation non formelle. «Exception faite de quelques associations et animateurs pour qui les programmes sont pertinents, pour les autres : ils sont axés uniquement sur les apprentissages de base ou non adaptés aux bénéficiaires, ils sont difficiles et chargés, leur contenus sont difficiles, des matières scientifiques activités scientifiques et le français, des programmes connexes ne sont pas coordonnés... »²⁴

Le choix des manuels de l'enseignement primaire comme support pédagogique pour le programme de l'insertion scolaire est une attitude raisonnable, étant donné que les opérateurs ne sont pas suffisamment informés sur le référentiel de l'éducation non formelle et ne disposent pas d'éléments pour apprécier l'adéquation des manuels spécifiques à l'éducation non formelle. Aussi ce choix est justifiable puisque les apprentissages des élèves seront finalement « certifiés » à l'aide d'évaluations élaborés par des professionnels de l'enseignement primaire conformément aux objectifs du cycle primaire et moyennant des exercices similaires à ceux figurant dans les manuels scolaire.

²⁴ H. Bouazaoui - Rendement des programmes d'éducation non formelle (école de la deuxième chance) dans les régions du nord – rapport provisoire

1- Le recrutement des apprenants

L'approche de proximité constitue la force des opérateurs de l'éducation non formelle, associations locales dans leur majorité, elles ont développé des approches élaborées dans le recrutement des apprenants dans les classes d'éducation non formelle. Certaines d'entre elles ont élaborés des procédures de prospections pour l'inscription des enfants avec des étapes qui se succèdent. Certes, elles ne sont écrites et validés que dans un nombre limités d'associations d'un niveau avancé d'organisation, mais les interventions des participants aux ateliers d'identification des bonnes pratiques témoignent de l'émergence de démarches structurées dans la prospection. Ainsi on constate la généralisation de certaines pratiques :

1. Développement de la coordination avec les acteurs locaux, principalement les directeurs des écoles publiques qui dotent les associations des listes des enfants qui ont interrompu leur scolarité. Les fkihs des msids dans le rural à qui l'association propose un partenariat dans le cadre de la complémentarité des programmes. Les structures communautaires formalisées dans le cadre de projet de développement intégré ou celle de l'animation territoriale créées dans le cadre de l'INDH sont exploitées dans la mobilisation communautaire pour l'inscription des apprenants. Cette dernière pratique est spécifique à la région d'Ouarzazate où l'approche de développement territorial est encrée.
2. Dans l'identification des futurs apprenants les opérateurs ont eu recours aux pairs, les enfants scolarisés dans le cadre de l'éducation non formelle et dans les écoles publiques sont sollicités pour le recrutement de leurs pairs non scolarisés et surtout déscolarisés. Les cours d'alphabétisation sont exploités pour impliquer les mères et parentes dans l'inscription des enfants
3. L'utilisation des différents moyens d'information, pratique développée dans la région du nord, elle consiste à attirer l'attention des populations par affichage d'annonces ou de banderoles. Des associations disposant de moyens plus importants procèdent par distribution de dépliants.
4. La campagne médiatique est généralement suivie par des rencontres individuelles avec les enfants et leurs parents puis des réunions de groupes pour établir le partenariat et préciser les engagements de chacun.
5. La création de comités de coordination avec les parents est une pratique qui reste limitée aux programmes de quelques associations actives dans le cadre d'une approche locale intégrée

Dans les régions rurales on constate aussi une démarche de ciblage, les associations sont à la recherche de sites éloignés où il n'y a pas d'écoles publiques ou qui n'ont jamais été concernés par un programme de l'éducation non formelle.

Les associations qui ont ouvert des centres polyvalents dans les quartiers périphériques des grandes villes, ont pu capitaliser leur expérience, leurs centres sont actuellement de notoriété. L'association ne fait plus de prospection. Comme toute institution formelle de formation, elle ouvre les inscriptions pour une durée déterminée.

L'animateur ou la personne sélectionnée pour assurer la fonction d'animateur, reste le principal acteur de la prospection et des inscriptions des apprenants. L'efficacité de l'opération reste tributaire de sa crédibilité et de ses compétences en matière de communication et d'animation sociale. L'intervention des autres employés ou membres des associations reste limitée aux travaux d'orientation, de vérification ou de prise de contact avec les autorités locales.

Une fois les élèves inscrits, l'animateur établit la liste des apprenants en notifiant certaines informations d'identification : nom prénom, date de naissance, et niveau d'entrée. La quasi-totalité des associations n'établissent pas les dossiers individuels qui retrassent l'historique de l'apprentissage des enfants. Cette démarche qui permet de faire valoir les acquis des apprenants et facilite les modalités de leur intégration dans le système scolaire formelle est pratiquement inconnue pour la totalité des associations actives dans les délégations concernées par l'élaboration du modèle de développement de la qualité de l'éducation non formelle. L'établissement du dossier individuel de l'apprenant permet aux services des délégations de suivre l'évolution de l'enfant ainsi que la validation de ces acquis à tout moment de l'année. Ce qui permet à un enfant qui immigre avec sa famille d'une région à une autre de faire valoir ces acquis et d'intégrer une école formelle en cours de l'année. Dans ce cas l'école non formelle est traitée à même titre qu'une école privée.²⁵

2- la constitution des classes

La quasi-totalité des classes de l'éducation non formelle sont des classes multigrades ou cohabitent des groupes distincts d'apprenants. Seules les classes ouvertes dans les régions enclavées sont constituées de groupes homogènes ; toute la population des apprenants est analphabète à son inscription. Depuis la convergence des programmes des différentes associations vers l'insertion scolaire, les groupes se sont limités à deux voir trois par classe.

Généralement, à deux semaines du démarrage des cours, l'animateur procède à la répartition des apprenants moyennant 3 critères :

- Les antécédents scolaires des apprenants
- L'évolution des apprenants pendant les 2 premières semaines
- Les résultats des « tests de positionnements »

Il est à noter que ce qu'appelle les opérateurs un test de positionnement n'est autre qu'un exercice que l'animateur élabore sans encadrement aucun, ni de la part des cadres de son association ni de la part de l'équipe pédagogique. L'apport de l'exercice dans la discrimination des niveaux reste insignifiant, l'animateur n'est pas qualifié dans l'élaboration des tests de positionnement et il n'est même pas suffisamment informé sur les compétences requises aux trois niveaux de l'éducation non formelle. Par conséquent la répartition des apprenants par niveaux est la résultante d'une appréciation intuitive de l'animateur.

²⁵ Expérience de la Fondation Zakoura Education

4- Les horaires et rythmes scolaire

Le programme de l'insertion scolaire doit être réalisé en 864 heures par année scolaire, à raison de 4 heures par jour, 6 jours par semaine. Cependant, chacun des opérateurs l'applique en adaptation à sa vision, ses attentes et ses contraintes.

La contrainte majeure qui limite la réalisation du programme dans les normes établies par la DENF est liée aux modalités d'établissement de partenariat et des déboursements des subventions. A cause de la lenteur des procédures administratives relatives à la signature des conventions de partenariats et de la dépendance des programmes de la majorité des opérateurs de la subvention de l'état. Les classes ENF ne commencent qu'en début de décembre, quant aux insertion des élèves elles sont effectuées à la fin de juin. Par conséquent l'année scolaire ENF est réduite à une durée de 7mois. Tenant compte des journées fériées et des périodes de vacances, la réalisation de l'enveloppe horaire de 864 heures devient irréaliste.

Cette contrainte ne concerne pas les programmes qui évoluent dans le cadre du parrainage. Dans ce cas l'association est autonome dans la gestion de son programme. Elles appliquent une année scolaire de 10 mois qui commence en septembre et ce termine en juin. L'organisation de la Fondation Zakoura Education reste particulière dans le paysage de l'éducation non formelle, elle applique une année scolaire de 11mois, compte tenu des journées fériées et de la formation continue des animateurs, l'année scolaire équivaut à 42 semaines à raison de 18 heures de cours par semaine ce qui correspond à une enveloppe horaire annuelle de 756 heures.

En fait, le temps quotidien de la scolarisation varie de 3 heures à 5heures par jour / 6 jours par semaine. Certaine association appliquent la semaine de 5 jours.

Bien que l'année scolaire appliquée ne correspond pas à celle établie dans les manuels de l'éducation non formelle aucune association ne dispose d'une planification de cours qui s'adapte à la réalité des classes (niveaux d'entrée, la répartition par niveaux, l'absence des élèves, l'enveloppe horaire pratiquée) et qui cible l'atteinte de résultats à la fin de l'année scolaire.

5- Animation des cours

L'éducation non formelle repose sur une pédagogie centrée sur l'apprenant : les apprentissages doivent correspondre aux besoins de l'intégration sociale de l'enfant et de sa préparation à investir son rôle de citoyen qui participe au développement de sa communauté voir de son pays. L'apprenant est l'acteur de son apprentissage son éducation n'est envisagée que dans un cadre d'apprendre à apprendre et d'agir de manière autonome.

La pédagogie du programme de l'éducation non formelle repose sur 3 principes :

- 1. La fonctionnalité des apprentissages :** L'apprentissage ne se limite pas à l'acquisition d'un certain nombre de connaissances ou de savoirs faire liés à des disciplines bien déterminées. L'enfant doit acquérir une compétence soit intégrer des savoir des savoir faire et des savoir

être qu'i serait capable de mobiliser pour résoudre des situations problèmes de la vie quotidienne.

2. **L'exploitation de l'erreur** : l'erreur n'est pas seulement une réponse fausse. L'erreur est un moment d'apprentissage, elle est révélatrice d'un raisonnement qui a sa propre logique et qu'il faut comprendre pour pouvoir le dépasser. c'est un écart qui doit être corrigé
3. **La régulation** : l'évaluation n'est envisagée dans l'éducation non formelle que dans le cadre d'une évolution, elle « n'a de sens que si elle apporte des informations pertinentes à l'apprenant lui permettant de réguler ses apprentissage ».²⁶

Les classes d'éducation non formelle se caractérisent par leur évolution dans le cadre d'approches dites participatives et ludiques. Les besoins des apprenants sont autres que ceux des élèves qui évoluent dans les écoles formelles. Les bénéficiaires de l'éducation non formelle sont des enfants qui ont été privés de leur droit à l'éducation, qui gardent des souvenirs déplorables de leur passagère expérience scolaire, qui travaillent ou encore qui vivent dans la précarité, donc des enfants qui ne peuvent se conformer à la discipline scolaire. Partant de ce constat, les opérateurs veillent à ce que l'atmosphère de la classe soit décontractée et la relation entre enseignants et apprenants soit plutôt amicale. Soumis à cette contrainte, objectif prioritaire de l'animateur devient la rétention des enfants ; intéresser les enfants pour les garder en classe, raison qui amène certains d'entre eux à privilégier une école sans contraintes ni obligation ni évaluation.

Etant en majorité des classes hétérogènes, leur animation repose sur les techniques requises aux classes multigrades. Malgré leur connaissance précaire des méthodes pédagogique, vue les limites de leur formation, les animateurs de l'éducation non formelle tentent de développer des méthodes d'enseignement qui rejoignent les méthodes de gestion des classes multigrades. Jeunes diplômés de disciplines littéraires, dans leur grande majorité, sans expériences dans le domaine de l'enseignement, les animateurs se réfère aux expériences d'un parent ou d'un enseignant et essentiellement au bon sens. La pratique de répartition des élèves en groupes qui exécutent des exercices différents qui ne mobilisent que parcellément l'animateur est assez répandue, elle évolue dans un nombre limité de classe à une séparation formelle des apprenants en deux groupes distincts utilisant deux tableaux.

Dans la région de Tanger Tétouan on a constaté le développement d'une approche d'éducation par les pairs. Les groupes évoluent sous encadrement d'un tuteur, un des élèves qui est d'un niveau avancé encadre le reste des membres de son groupe. Dans certaines classes les tuteurs sont choisis par les apprenants, dans d'autres il est désigné par l'animateur. Cette pratique est nettement rejetée par l'association Darna qui accueille des enfants en situation précaire, ces groupes d'apprenants refusent toute forme de tutorat.

L'incitation à la communication par la disposition des tables en U, bien qu'elle ne soit pas généralisée, elle commence à trouver des adeptes parmi les associations locales qui exploitent des locaux communautaires.

²⁶ Curriculum de l'ENF

Certains animateurs de la région d'Ouarzazate poussent la flexibilité et l'adaptation au point de programmer les cours en fonction des besoins exprimés par les enfants. L'animation des classes d'éducation non formelle ne manquent pas non plus d'innovation qui mérite l'exploration, le partage et la mise en valeur ; exemple d'une animatrice à Ouarzazate qui présente des phénomènes de sciences naturelle sous forme de contes qui mettent en action les éléments de la nature.

Les activités ludiques dessins chants et théâtre est une pratique partagée par la quasi totalité des associations. Cependant, leur programmation diffère suivant l'activité de l'association. Elles sont quotidiennes dans la majorité des classes, la période qui leur est réservée varie d'un ¼ d'heure à 45 minutes, elles sont organisées sous forme d'ateliers indépendamment des cours encadrées par des professionnel, des artistes confirmés entre autres dans certaine association, particulièrement celles qui accueillent les enfants en situation précaire, Darna en est un exemple.

La valorisation des productions des élèves est un facteur de motivation dont la majorité des animateurs sont conscients, cependant cette valorisation est limitée dans la majorité des classes aux activités ludiques notamment le dessin, ils sont rares les animateurs qui affichent sur les murs de leur classes les productions écrites des élèves.

6- Evaluation des acquis

Tel qu'elle est envisagée dans le référentiel de l'éducation non formelle « l'évaluation est une pratique permanente que l'enseignant utilise au démarrage du programme dans l'objectif de diagnostiquer les savoir, savoir faire et savoir agir des enfants, elle est pratiquée tout au long de l'année afin de détecter les problèmes d'apprentissage et prendre les mesures de les réguler. »²⁷

La majorité des animateurs ne procèdent pas par évaluation formelle à des moments précis de l'évolution des programmes. La majorité des enseignants se contentent des remarques qu'ils notent en partie sur leur cahier journal.

Quand les exercices constituent une épreuve corrigée, les notes sont présentées aux apprenants et leurs parents sous forme de moyenne sans analyse aucune des performances ; sans exploration des problèmes des apprentissages, ce qui réduit la régulation à néant.

D'une manière générale, Les périodes de soutien précèdent les évaluations, leur objectifs dans la majorité des cas est d'aider les apprenants à mieux répondre aux questions de l'évaluation. Le soutien ainsi conçu devient un moyen de dopage de notes au lieu de remplir son rôle dans la régulation et l'homogénéisation des niveaux des élèves ce qui se répercute sur les résultats des programme de l'éducation formelle.

La méconnaissance des animateurs des compétences requises au programme de l'éducation non formelle et leur connaissance très limitée des méthodes de l'évaluation limite toute appréciation fiable quant à l'évolution des apprentissages des élèves et encore moins leurs acquis. En conséquence les animateurs sont plutôt entraînés dans leur gestion des classes par les enfants éveillés qui impose leur rythme aux autres d'où l'abandon de certains et le faible niveau d'insertion d'autres.

²⁷ Curriculum de l'ENF

Par ailleurs la non maîtrise de l'approche par compétence et l'évaluation des compétences n'est pas une particularité de l'éducation non formelle, le PNEA 2008 a révélé « la coexistence dans le système éducatif de références théoriques, tel que l'évaluation par objectifs, l'évaluation par les ressources plusieurs. Modes d'évaluation différents, et parfois même contradictoires, en termes de l'évaluation par compétences, ce qui crée une certaine perturbation chez un grand nombre d'enseignants et se reflète, négativement sur les modes d'évaluation et leurs résultats »

7- Le suivi

Le suivi des programmes de l'éducation non formelle est l'aspect du programme le moins structuré que ça soit au niveau des opérateurs ou de la part des services déconcentrés de l'administration de tutelle.

Inspirée des systèmes de gestion de l'éducation formelle, la DENF a mobilisé depuis les débuts du projet de l'éducation non formelle des inspecteurs de l'enseignement formel pour le contrôle des classes. Formés en matière d'approches pédagogiques centrées sur l'apprenant, la pédagogie par compétence et la pédagogie d'apprendre à apprendre, les inspecteurs ont été investis de 2 missions Former et encadrer les animateurs de l'éducation non formelle et assurer le contrôle et le suivi pédagogique des classes d'éducation non formelle, ils constituent les équipes pédagogiques locales. Tout inspecteur est tenu de visiter les classes de son territoire d'intervention 3 fois durant une année scolaire.

Ainsi conçu, le suivi de l'éducation non formelle se limite aux aspects pédagogiques du programme. L'information recueillie lors de la visite de l'inspecteur est exploitée immédiatement dans le cadre de conseil de l'animateur mais sans obligation aucune. Les rapports des inspecteurs sont remis au responsable du service déconcentré. L'association n'est interpellée que dans le cas de manquement majeur ou de déviation grave. Ainsi réalisé, le système de suivi des classes a évolué en marge des structures des associations, opérateurs du programme. Des années durant, les responsables des associations dont les programmes sont financés par les fonds publics se sont considérés non concernés par le suivi de leurs projets, pour une part non négligeable d'entre eux c'est une tâche qui relève des fonctions des services déconcentrés ou des directeurs des écoles publiques dans lesquelles les cours ENF étaient dispensés.²⁸

Pour remédier à cette insuffisance, la DENF a élaboré conjointement avec la DLCA des guides de suivi destinés aux animateurs, superviseurs et coordonnateurs des programmes ENF au niveau des associations. Ces guides qui concernent les deux programmes alphabétisation et éducation non formelle répondent plus à des besoins de **collecte d'information statistique** qu'aux exigences d'un système de suivi évaluation. Le système linéaire ascendant de la transmission d'information moyennant des dizaines de formulaires détaillés ne permet pas le traitement et l'analyse de l'information aux différents niveaux territoriaux et encore moins la prise de décision en vue d'apporter des ajustements, le système ne prévoit pas de retour d'information vers les associations et les animateurs.

²⁸ Etude sur le renforcement des capacités des ONG

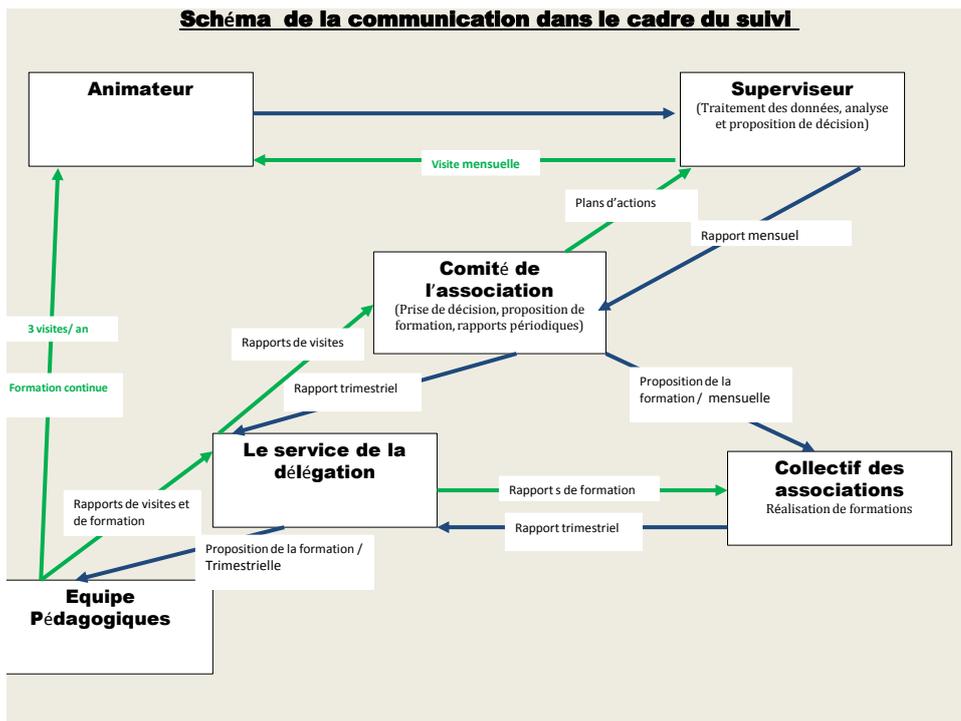
Toutefois, le suivi des classes par les opérateurs évoluant dans le contexte de partenariat établi dans le cadre des appels à projet des services déconcentrés se caractérise par :

- L'absence de la définition de la fonction et des tâches d'un superviseur
- Non standardisation de la périodicité des visites des classes, elle varie du quotidien au mensuel, au trimestriel, voir même à l'annuel.
- La multiplicité des méthodes de mesure des indicateurs de l'assiduité et de la rétention
- L'appréciation de l'évolution des apprentissages sans programmation préalable des apprentissages appréciés
- Non standardisation des rapports transmis à l'administration
- Déficience de traçabilité et manque d'archivage au niveau des associations qui « donne l'impression qu'elles ne conservent pas d'archives leur permettant de garder la mémoire des résultats des années précédentes, au moins ceux écrits et remis au ministère 3 fois par année. »²⁹

Dans le cadre du projet de coopération Maroco- Espagnole, un atelier dédié au suivi des enfants parrainés a été organisé dans l'objectif d'identifier des indicateurs de suivi spécifiques aux programme définis dans un cadre de concertation et validés par les opérateurs ainsi qu'a l'organisation du schéma de la communication entre les différents acteurs.

Les travaux de l'atelier ont abouti à la standardisation des méthodes de mesure des indicateurs d'assiduité et de rétention à l'élaboration des items des échelles de mesure des indicateurs de l'animation des cours qui traitent 6 variables : La préparation du cours, le traitement des objectifs programmés, la Participation des élèves, la correction de l'erreur, la validation des productions et l'évaluation des acquis. Quant à l'organisation de la circulation de l'information et son exploitation dans l'ajustement de l'activité, elle se présente comme suit :

²⁹ H. Bouazzaoui



30

Il est à noter que les associations dont les programmes sont réalisés dans le cadre du parrainage, tenues par l'obligation du résultat vis-à-vis de ses bailleurs de fonds ont développé des modèles de suivi suffisamment pertinents pour permettre d'apporter des ajustements et d'améliorer la qualité de leur services.

Les résultats des programmes de l'éducation non formelle

Les résultats des programmes de l'éducation non formelle sont évalués en termes d'accès de rétention et d'insertion des apprenants dans le système éducatif formel ; enseignement primaire et collégial et formation professionnelle.

Les résultats en termes d'accès sont jugés insuffisants considérant l'ampleur du problème « Depuis l'institution de ce programme en 1997, les effectifs annuels ont oscillé entre 27.000 et 36.000 bénéficiaires et partant à peine 200.000 enfants jusqu'à présent ont bénéficié de ce programme. »³¹ Cependant, l'accès est limité essentiellement par la précarité des ressources, les budgets alloués ne sont pas cohérents avec les attentes.

Les taux de déperdition sont très variables, ils dépendent du milieu d'implantation de la classe, le milieu rural enregistre des taux nettement inférieurs à ceux de l'urbain et du périurbain.³²

En ce qui concerne la rétention, les taux affichés par les opérateurs manquent de fiabilité dans la majorité des cas, les associations sont plus préoccupées par la comptabilisation des nombres d'enfants par classe plutôt que de suivre les flux des enfants vers et hors classes d'éducation non formelle.

Quant aux chiffres affirmés par les associations dans le cadre de l'étude pour le renforcement des capacités des ONG, ils dépassent la moyenne de **20%** par an. « Les taux de déperdition varient de **15% à 50%** par année d'après les confirmations des responsables des associations qui ont accepté de répondre à cette question. **47%** n'ont fourni aucun indicateur précis sur les taux de rétention de leurs programmes »

Les résultats en termes d'acquisition des compétences sont évalués uniquement par le calcul de la part des enfants insérés dans le système scolaire formelle, hors les enfants qui terminent le cycle de l'éducation non formelle ne sont pas tous insérés, certains d'entre eux font autres choix que l'insertion. La relation antérieure à l'école primaire, l'éloignement des collèges, les âges des apprenants qui dépassent ceux d'admission au collège, le travail des enfants sont autant d'éléments qui limitent la présence des enfants aux examens d'insertion qui sont organisés par les services de l'enseignement primaire. Quant à l'insertion dans le cycle de la formation professionnelle elle est limitée par les contraintes imposées par le département concerné qui exige le niveau de la 6^{ème} année primaire pour tout accès au cycle de spécialisation de la formation professionnelle.

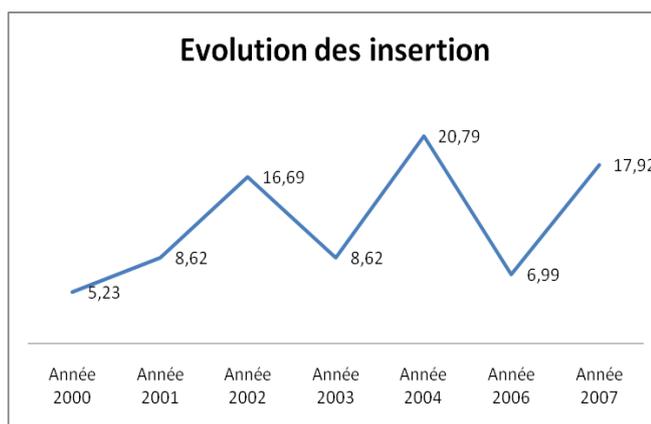
Les insertions réalisés sont jugées par tous les pouvoirs publics comme étant insuffisantes « le cycle d'insertion à l'école » destinés aux enfants non scolarisés ou déscolarisés âgés de 9 à 11 ans, a permis l'insertion dans l'éducation formelle de seulement 10% des enfants issus de ce cycle. »³³

³¹ Conseil supérieur de l'enseignement – Etat et perspectives du système d'éducation et de formation - 2008

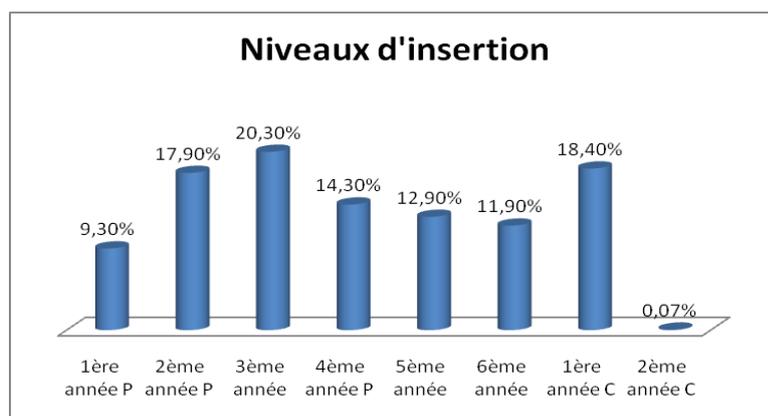
³² Rapports d'activité de la Fondation Zakoura

³³ Conseil supérieur de l'enseignement – Etat et perspectives du système d'éducation et de formation - 2008

De même les l'évolution des certifications d'apprentissage établies par les instances de l'enseignement primaire ne répondent pas aux attentes, les taux d'insertion annuels connaissent des fluctuations non justifiables et les niveaux d'insertion ne répondent aux objectifs du programmes de l'éducation non formelle.



Les objectifs terminaux de 3années de l'éducation non formelle renvoient à des niveaux d'intégration bien précis qui sont les 3^{ème}, 5^{ème} année du primaire et 1^{ère} années de l'enseignement collégial, hors la réalité des intégration est autre, ce qui exprime ou un phénomène de redoublement ou d'échec ou niveau des classes de l'éducation non formelle, ou confirme l'entraînement des animateurs dans leur présentation des cours par les apprenants les plus éveillés et les plus motivé.



De même ces certifications d'apprentissage réalisées les instances de l'enseignement primaire ne sont pas révélatrices des acquis réels des apprenants. Les compétences requises aux programmes de l'éducation non formelle ne sont pas uniquement disciplinaires et les outils de mesure utilisés ne se conforment pas avec les méthodes d'évaluation des compétences.

En fait, on ne peut prétendre à une évaluation des résultats des programmes de l'éducation non formelle, un test d'insertion scolaire élaboré par un enseignant ou un inspecteur de l'enseignement primaire ne peut être considéré comme un outil de certification des acquis. Les apprentissages établis dépassent les normes de l'enseignement primaire.

L'enquête nationale sur la non scolarisation et la déscolarisation au Maroc dans son approche des appréciations des apprenants des bénéfices de l'éducation non formelle a mis en évidence un certain nombre d'acquis psychosociaux qui méritent une meilleure exploration.

Bénéfices de la participation A un programme d'ENF	Proportion (%)
Aucun bénéficiaire	10
A appris à lire et écrire	90
A appris à s'exprimer par écrit	90
A accédé à une FP	10
A intégré l'école	40
A pris confiance en soi même	60
Pouvoir remplir les formulaires	50
Connaît mieux ses droits et ses devoirs	60
Connaît mieux sa religion	90
Fait plus attention aux questions de santé	80
Meilleurs rapports avec sa famille	80
Respecte mieux l'environnement et la nature	80
Total	100

Les ressources des programmes d'éducation non formelle:

1- Les ressources humaines

Le programme de l'éducation non formelle emploie essentiellement des animateurs, ils sont recrutés parmi les diplômés à la recherche d'emploi. La majorité d'entre eux sont de formation littéraire et sans expérience aucune dans le domaine de l'enseignement, d'où l'importance capitale de leur formation.

Formation des animateurs

L'historique de l'éducation non formelle témoigne d'un intérêt particulier à la formation des animateurs depuis la création du programme en 1997. La première formation organisée par la DENF a eu lieu à moins de 3 mois de sa création. Ne pouvant assurer une formation initiale diplômante, le DENF a opté pour une formation par alternance, envisagée dans le cadre de la formation continue. Pour les premiers groupes d'animateurs cette formation a été assurée par l'équipe centrale qui a veillé parallèlement à la formation des formateurs (un inspecteur de l'enseignement primaire et un enseignant de CFI par délégation) qui devait prendre la relève et pourvoir la formation continue des animateurs au niveau local.

Cependant, la politique de la décentralisation n'a pas abouti aux résultats escomptés, les équipes de formateurs n'ont pas décliné la formation tel qu'elle était souhaitée, les sessions de formations ne sont organisées que vers la fin de l'année scolaire sans adéquation aucune avec les besoins des animateurs.

L'approche « apprendre à apprendre » un des piliers pédagogique de l'éducation non formelle a été transférée aux animateurs d'une manière inadaptée axée sur les concepts théoriques alors que les besoins des animateurs se focalisent sur l'opérationnalisation de la méthode.

La durée annuelle de la formation varie de 7 à 14 jours s'étalant surtout sur les mois de mars à juillet avec une concentration sur juin-juillet.³⁴

La majorité des animateurs rencontrés dans le cadre de l'atelier d'identification des bonnes pratiques n'ont pu suivre aucune formation, pour compenser il en a eu recours à des stages auprès d'autres associations ou animateurs sous l'encadrement des superviseurs eux même non formés. En fait, l'insuffisance de la formation est amplifiée par la forte rotation que connaissent les ressources humaines de l'éducation non formelle, un nombre non négligeable des animateurs est recrutés au début de chaque année scolaire par l'enseignement primaire public.

Toutefois la DENF a établi un plan de formation initiale et continue des animateurs de l'éducation non formelle qui est élaboré à partir du profil type de l'animateur ENF recherché.

³⁴ H. Bouazzaoui - Etude sur le rendement

Le plan de la formation des animateurs de l'éducation non formelle

1- Les objectifs de la formation initiale sont axés sur l'acquisition des compétences relatives à

- La mobilisation et constitution des groupes des élèves /classes
- Diagnostic des situations d'apprentissage et analyse des besoins
- L'interaction et la communication pédagogique active
- La gestion pédagogique des situations d'évaluation et de soutien
- Elaboration et réalisation de projets pédagogiques

2- Les objectifs de la formation continue des animateurs consistent en :

- Développement des compétences de mobilisation et d'interaction positive avec les différents profils d'enfants bénéficiaires.
- Amélioration du niveau des compétences d'élaboration et de gestion de situations d'apprentissage en fonction des programmes et domaines d'apprentissage.
- Développement des compétences relatives à l'élaboration et gestion des situations d'évaluation et de soutien conformément aux acquis des enfants bénéficiaires.
- Amélioration des compétences relatives à l'élaboration et la gestion des projets pédagogiques spécifiques à l'éducation non formelle.
- Développement des performances pédagogiques des animateurs relatives aux approches centrées sur l'apprenant.

2- Ressources financières

Financement des programmes d'Education Non formelle :

Le Financement de l'éducation non formelle repose sur les fonds publics. Le budget alloué à l'éducation non formelle qui n'était que de 20,52 millions de dirhams en 2001 a passé à 33,3 millions de dirhams en 2006 ce qui reste très en dessous des besoins de la réalisation des objectifs assignés ; l'intégration de tous les enfants non scolarisés à l'horizon 2010. ³⁵

L'éducation non formelle est le secteur de formation le moins doté de ressources financières. Au titre de l'année 2007 le budget de l'éducation et de la formation s'élevait à 34,8milliards de dirhams

³⁵ Conseil supérieur de l'enseignement -

soit 5,8% DU PIB. La répartition du budget de l'éducation et la de la formation par rapport au PIB se présente de la sorte.

- Enseignement scolaire 4,75
- Enseignement supérieur 0,92
- Formation professionnelle 0,48
- Alphabétisation 0,017
- Education non formelle 0,006

La volonté politique exprimée dans tous les discours et documents officiels de l'éradication du phénomène de la non scolarisation et la déscolarisation des enfants n'est pas traduite pas des mesures concrètes qui procurent aux programmes les moyens de réalisation des attentes. Les budgets alloués au secteur de l'alphabétisation et l'éducation non formelle reste très en dessous des normes internationale qui les limites à un minimum de 1% du PIB. Ce constat a été relevé par le conseil supérieur de l'enseignement « Malgré l'importance de ce sous-secteur dans le cadre de la politique nationale de l'éducation, la part des ressources qui lui sont consacrées demeure relativement faible eu égard à l'ampleur d'une part de l'analphabétisme et, d'autre part aux effectifs des jeunes non scolarisés et des abandons scolaires »³⁶

Les fonds publics alloués aux associations sous forme de subventions, représentent les principales, voir l'uniques ressource financières des programmes réalisés sur le terrain. La participation de l'association dans le financement de son programme n'est pas signifiante et son apport en travail n'est pas valorisé. Les termes des conventions de partenariat n'exigent pas un part précise de l'apport de l'association dans le financement de son projet.

Les programmes de parrainage conclus dans le cadre du partenariat intergouvernemental, notamment, IPEC, ADROS, la coopération espagnole couvrent le financement de la subvention des projets réalisés par les ONG. Le parrainage de la scolarisation des enfants dans le cadre des écoles de la deuxième chance assuré entièrement par les ONG n'a pas connu une évolution importante, seul le programme de la Fondation Zakoura Education qui se démarque par ses 13 années d'existence et par le nombre des enfants scolarisés dans son cadre et qui avoisine les 20 000

Le financement de projet d'éducation est un peu paradoxal ; un programme ne disposant pas de fonds suffisants ne peut prétendre à la qualité et à moins qu'un programme n'ait de bonnes chances de porter ses fruits, les bailleurs de fonds considéreront que lui fournir d'autres ressources serait une perte d'argent. Alors quelles sont les ressources que requiert un programme d'éducation non formelle pour être mené avec succès?

L'étude pour le renforcement des capacités des ONG a révélé que « la majorité des associations gèrent leurs programme sans estimation aucune des coûts, **60 %** d'entre elles gèrent leurs projets au jour le jour sans fonds spécifiques réservés a l'éducation non formelle »

Les estimations du coût annuel de la scolarisation d'un enfant varient de **1.000 Dhs** à **8.000 Dhs**. Entre ces deux couts qui sont celui d'une association qui ne calcule pas ses apports en nature à celui d'une autre qui prend en charge tous les frais de scolarisation, suivi médical, habillement ainsi que les frais de la cantine, le coût de la scolarisation d'un enfant fluctue entre 1500 et 2500 Dhs. Le coût moyen de la scolarisation d'un enfant dans le cadre d'un programme d'éducation non formelle qui peut assurer une éducation de qualité n'est pas encore identifié.³⁷

³⁶

³⁷

Conclusion

L'éducation non formelle au Maroc est un projet de société que le gouvernement a fait le choix de réaliser dans le cadre d'une stratégie de faire faire, ce qui implique l'établissement d'un partenariat efficace avec les acteurs de la société civile principaux acteurs de la mise en œuvre, ainsi que les services de l'enseignement primaire et collégial et de la formation professionnelle qui assurent l'insertion.

Depuis les 13 années d'existence du programme des efforts importants ont été consentis de la part de l'administration publique dans le cadre de la conception l'organisation et la structuration des programmes et les opérateurs qui ne sont autres que des associations impliquées dans l'action sociale n'ont pas manqué d'innovation dans l'approche des bénéficiaires.

Les différents intervenants ont cumulé des acquis de leurs expériences qui sont à capitaliser dans un cadre de partage et surtout de concertation. L'éradication du phénomène de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants est un chantier qui interpelle la participation efficaces de tous : les communautés concernées, les opérateurs, les experts, les administrateurs du programme national et les bailleurs de fonds.

La mise en œuvre d'un programme efficace qui peut offrir un service éducatif de qualité ne peut être envisagée que dans le cadre d'une concertation permanente entre les différents acteurs, établie dans l'objectif de surmonter les dysfonctionnements engendrés par la déficience en matière de communication et de fixer en commun des résultats réalistes et cohérents qu'on peut atteindre dans les délais prescrits.